



Nombre de Conseillers

- En exercice : 27
- Présents : 20
- Excusés : 7
- Votants : 24
dont 4 pouvoirs

**VOTE : délibération
adoptée avec**

POUR	24	voix
CONTRE	0	voix
ABSTENTION	0	voix

OBJET :

**AFFAIRES DIVERSES
Avis du Conseil**

Installations classées SAS
CHIMIREC DELVERT

Certifiée exécutoire

Date de publication sur le
site internet : 26/01/2026

Date de télétransmission
en préfecture : 26/01/2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-deux janvier deux mil vingt-six à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE (Corrèze) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie (salle d'honneur) sous la Présidence de Monsieur Alain LAPACHERIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 janvier 2026

PRESENTS :

Alain LAPACHERIE, Dominique PAROUTOT, Anne-Marie OUMEDJKANE, Michel CENDRA-TERRASSA, Alain ISELIN, Marie-Paule TOURNADOUR, André CHASTAN, Bernard GILLET, Henri ROSENDON, Denis LOUBRIAT, Sylvie POLOMACK Elisabeth DEJEAN, Nathalie BIGEAT-MARCOU, Olivier BOUDY, Céline CHASTIN, Nathalie EL KEJJAOU, Geoffrey GIBERT, Jérôme MIRAT, Brigitte NIRONI, Stéphane RAYNAUD.

EXCUSES :

Martine JUGIE (pouvoir donné à Alain LAPACHERIE), Thierry DUPONT (pouvoir donné à Alain ISELIN), Dominique BORDEROLLE (pouvoir donné à Marie-Paule TOURNADOUR), Elisabeth GODIN-SAULIERE, Carine PERRIER (pouvoir donné à Nathalie EL KEJJAOU), Sophie FAGLAIN, Baptiste POUMEAU.

SECRETAIRE : Anne-Marie OUMEDJKANE

Vu le Code des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Environnement ;

Vu l'arrêté préfectoral n° BE2025-12-05 du 10 décembre 2025 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique relative à une demande d'autorisation environnementale pour la création d'un centre de tri, transit et de regroupement de déchets d'activités économiques sur la commune de Pazayac (24120) déposée par la SAS CHIMIREC DELVERT.

Vu les pièces du dossier ;

Considérant que le conseil municipal doit émettre dès l'ouverture de l'enquête et au plus tard dans les 15 jours suivant la clôture son avis sur cette demande. Entendu l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré, le conseil :

- **EMET un avis favorable sur le projet présenté par la SAS CHIMIREC DELVERT, pour la création d'un centre de tri, transit et de regroupement de déchets d'activités économiques sur la commune de Pazayac (24120).**

Fait à Saint-Pantaléon-de-Larche, le 22 janvier 2026,